

UE213 Fondements sociohistoriques et épistémologiques de l'EPS et méthodologie d'un écrit sociohistorique + 3 CB (Epreuve écrite 1)

Infos pratiques

- > ECTS : 4.0
- > Nombre d'heures : 56.0
- > Langue(s) d'enseignement : Français
- > Période de l'année : Enseignement toute l'année
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Cours magistral et Travaux dirigés et Travaux pratiques
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4SEPUE36

Présentation

Maîtriser et mobiliser des connaissances actualisées et validées par la recherche, issues des sciences sociales et humaines, notamment des connaissances sociologiques et historiques sur :

- * L'évolution des pratiquants, des pratiques corporelles, des APSA et du sport dans la société française ;
- * Les politiques sportives et éducatives en France ;
- * Les transformations sociales et leur impact sur le système éducatif et sur l'enseignement de l'EPS ;
- * La place et le rôle de l'EPS et du sport associatif dans le système éducatif et dans la culture scolaire ;
- * Les aspects institutionnels sur l'EPS et son enseignement (finalités, objectifs, programmes, contenus, évaluation, ...) ;
- * La construction et l'évolution des savoirs en EPS ;
- * La construction et l'évolution des corps professionnels de l'EPS et l'évolution de la formation des enseignants ;
- * L'évolution des pédagogies corporelles scolaires ;
- * La diversité des publics scolaires en EPS et l'évolution du statut de l'élève ;
- * Les mutations actuelles de l'EPS.

S'appropriier des savoirs et des outils méthodologiques pour analyser, questionner et problématiser un sujet, pour construire et structurer une pensée cohérente, pour mobiliser les connaissances pertinentes et les inscrire dans une logique argumentaire ; s'exercer lors de 3 concours blancs.

Maîtriser la langue française pour formuler et valoriser par écrit un propos cohérent et argumenté.

Objectifs

Être capable de situer la discipline scolaire Éducation Physique et Sportive (EPS) et les actions professionnelles des enseignants d'EPS au regard des permanences et des transformations de cette discipline au sein du système éducatif, de l'évolution des APSA, du sport et des pratiques corporelles dans la société et des différents enjeux et questions sociales qui y sont liés.

Construire une pensée et rendre compte par écrit d'un raisonnement sociohistorique problématisé et argumenté.

Se préparer la 1^{ère} épreuve écrite disciplinaire d'admissibilité du concours du CAPEPS externe.

Évaluation

- * Dans le cadre de l'UE concernée : 1^{ère} session :
contrôle continu écrit

2^{ème} session :

Contrôle terminal écrit

- * Dans le cadre du BCC 21 non compensable : UE obtenue avec note ≥ 10 , compensable à partir de la note seuil 08/20.

Contact(s)

- > Philippe Vanwalleghem
Responsable pédagogique

p.vanwall@parisnanterre.fr